

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la
Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidé de la MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DES-LACS (la « Municipalité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DES-LACS au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application, à compter du 1^{er} janvier 2023, du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, la Municipalité aurait dû procéder à la comptabilisation, au 31 décembre 2023, des obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations. La Municipalité n'ayant pas procédé à l'analyse de ses obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations, aucun montant n'a été comptabilisé à ce titre au rapport financier.

Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires au niveau des immobilisations, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, à l'amortissement des immobilisations, à la charge de désactualisation et à l'excédent accumulé ou à d'autres postes des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. À cet égard, les états financiers consolidés dérogent aux normes comptables du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DES-LACS inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.
Comptables professionnels agréés

Catherine Millette

CATHERINE MILLETTE, CPA auditrice
AMYOT GÉLINAS, s.e.n.c.r.l.
Saint-Jérôme, le 27 juin 2024

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	7 555 278	8 492 664	8 797 514	2 132	8 799 646
Investissement	2	160 156		83 878		83 878
	3	7 715 434	8 492 664	8 881 392	2 132	8 883 524
Charges	4	8 927 736	8 117 857	9 101 583	6 727	9 108 310
Excédent (déficit) de l'exercice	5	(1 212 302)	374 807	(220 191)	(4 595)	(224 786)
Moins : revenus d'investissement	6	(160 156)	()	(83 878)	()	(83 878)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(1 372 458)	374 807	(304 069)	(4 595)	(308 664)
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	1 209 174		1 332 714		1 332 714
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9					
Remboursement de la dette à long terme	10	(157 463)	(205 789)	(159 049)	()	(159 049)
Affectations						
Activités d'investissement	11	(172 453)	()	(130 117)	()	(130 117)
Excédent (déficit) accumulé	12	322 101	(194 018)	(219 705)		(219 705)
Autres éléments de conciliation	13	13 266	25 000	37 829		37 829
	14	1 214 625	(374 807)	861 672		861 672
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	(157 833)		557 603	(4 595)	553 008

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022	2023	2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	(34 366)	373 568	426 416
Débiteurs	2	3 282 374	2 830 515	2 832 712
Placements de portefeuille	3			
Autres	4	216 557	430 643	430 643
	5	3 464 565	3 634 726	3 689 771
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	4 143 211	3 890 191	3 890 191
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8			
Autres	9	3 845 146	3 374 227	3 382 696
	10	7 988 357	7 264 418	7 272 887
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(4 523 792)	(3 629 692)	(3 583 116)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	12	19 361 400	18 311 725	18 311 725
Autres	13	222 908	158 291	158 291
	14	19 584 308	18 470 016	18 470 016
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	87 398	641 555	688 131
Excédent de fonctionnement affecté	16	5 629	9 075	9 075
Réserves financières et fonds réservés	17	195 674	359 505	359 505
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (76 031)(50 344)(50 344)(
Financement des investissements en cours	19	(2 487 455)	(2 778 228)	(2 778 228)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	17 335 301	16 658 761	16 658 761
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			
	22	15 060 516	14 840 324	14 886 900

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Fonds environnemental	1.1	9 075	5 629
	2	9 075	5 629
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3		
	4	9 075	5 629
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪	5.1		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	317 476	165 403
Organismes contrôlés et partenariats	8		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	26 029	22 271
Organismes contrôlés et partenariats	10		
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	16 000	8 000
Autres			
▪	14.1		
	15	359 505	195 674
	16	368 580	201 303

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.
Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	4 431 191
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	5 976 147

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	1 189 300	1 254 900
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	894 307	987 756
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	1 809 026	1 903 648
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	3 892 633	4 146 304

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	6 111 046	7 256 781	7 348 956	7 348 956
Compensations tenant lieu de taxes	13				
Quotes-parts	14				
Transferts	15	184 116	143 978	134 351	134 351
Services rendus	16	232 893	265 815	275 487	275 487
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	882 586	663 900	840 341	840 536
Autres	18	144 637	162 190	198 379	200 316
	19	7 555 278	8 492 664	8 797 514	8 799 646
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	129 085		77 546	77 546
Autres	23	31 071		6 332	6 332
	24	160 156		83 878	83 878
	25	7 715 434	8 492 664	8 881 392	8 883 524

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	1 285 903	1 340 327	52 436	1 392 763	1 399 490	1 363 884
Sécurité publique							
Police	2	942 649	964 118		964 118	964 118	912 910
Sécurité incendie	3	564 121	433 353	157 410	590 763	590 763	691 346
Autres	4	29 849	26 120		26 120	26 120	47 635
Transport							
Réseau routier	5	2 565 913	2 372 892	1 016 014	3 388 906	3 388 906	3 175 675
Transport collectif	6	38 231	41 590		41 590	41 590	30 502
Autres	7						
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8						
Matières résiduelles	9	615 208	617 283	14 623	631 906	631 906	622 397
Autres	10	337 027	364 622		364 622	364 622	450 575
Santé et bien-être	11						
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	468 999	345 996	2 691	348 687	348 687	367 705
Promotion et développement économique	13	77 073	76 887		76 887	76 887	87 119
Autres	14						
Loisirs et culture	15	939 047	920 250	89 540	1 009 790	1 009 790	1 052 078
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	253 837	265 431		265 431	265 431	126 288
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	8 117 857	7 768 869	1 332 714	9 101 583	9 108 310	8 928 114
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20		1 332 714 (1 332 714)			
	21	8 117 857	9 101 583		9 101 583	9 108 310	8 928 114

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		<u>Réalisations 2022</u>	<u>Réalisations 2023</u>		<u>Total consolidé¹</u>
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Organismes contrôlés et partenariats</u>	
Revenus d'investissement	1	160 156	83 878		83 878
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (3 765 149)(295 181)()	(295 181)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (62 375)(239 773)()	(239 773)
Financement à long terme des activités d'investissement	4				
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	172 453	130 117		130 117
Excédent accumulé	6	1 100 220	33 945		33 945
	7	(2 554 851)	(370 892)		(370 892)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	(2 394 695)	(287 014)		(287 014)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14